

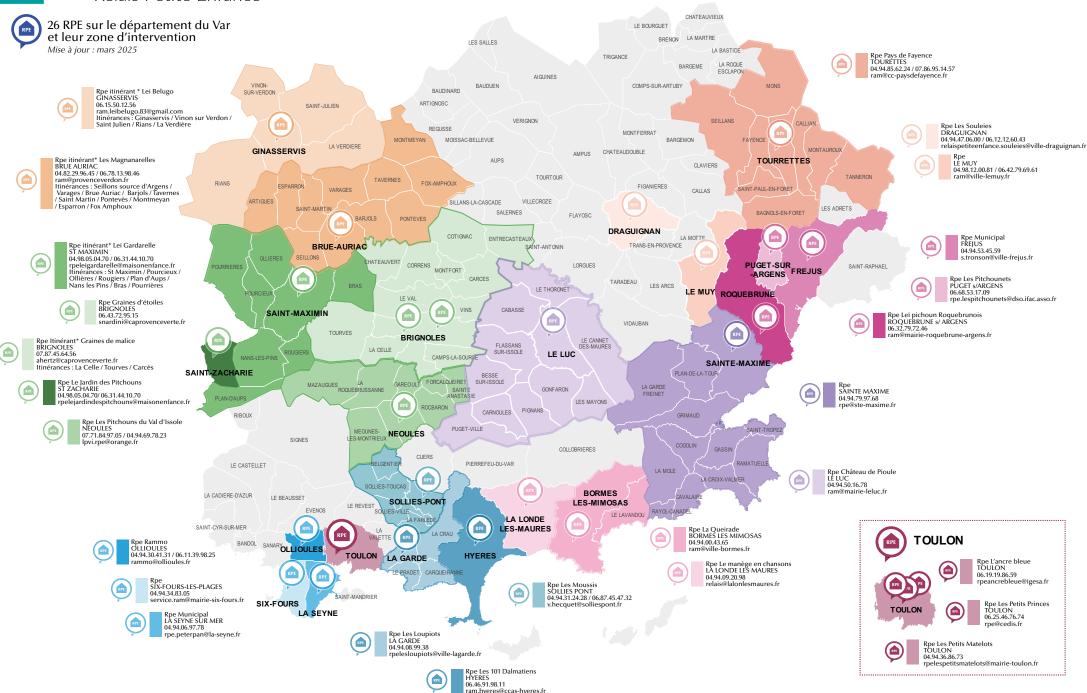
Relais Petite Enfance

Les Relais petite enfance (Rpe) sont **des lieux d'informations, de rencontres et d'échanges** au service des parents, des assistant·e·s maternel·le·s et des professionnels de la petite enfance.

Les parents et les futurs parents peuvent y recevoir gratuitement des conseils et des informations sur l'ensemble des modes d'accueil.



Relais Petite Enfance



Les missions des R







1/Informer et accompagner les familles

- →Informer les parents sur l'ensemble de l'offre d'accueil existante sur le territoire (collectif et individuel) ;
- → Orienter les familles vers le mode d'accueil le plus adaptés à leurs besoins ;
- → Valoriser l'offre de service du site monenfant.fr et répondre aux demandes en ligne ;
- → Accompagner le recours à un assistant maternel ou garde à domicile.

2/Informer et accompagner les professionnels

- →Informer et assister les professionnels dans le cadre de leurs démarches sur le site monenfant.fr :
- → Proposer des temps d'échange et d'écoute ;
- --- Accompagner la professionnalisation et l'amélioration continue des pratiques ;
- --- Lutter contre la sous activité subie des assistants maternels ;
- --- Promouvoir le métier d'assistant maternel.



Les Rpe peuvent (en fonction de leur organisation) :

- → Positionner le Rpe comme lieu unique d'information, de centralisation et de suivi des demandes d'accueil et d'orientation des familles ;
- → Offrir un cadre aux professionnels pour échanger, analyser et enrichir leurs pratiques par l'organisation de séances d'analyse de pratique de 15 participants maximum sur 3 séances annuelles minimum ;
- → Développer des partenariats, créer des outils de communication et organiser des journées de promotion de l'accueil individuel et du métier d'assistant maternel et de garde à domicile.









